

BSV ORNEMENT N ° 0 7 01 SEPTEMBRE 2025

rédigé par Noémie JACQUEMIN - POLLENIZ



ACTUALITES

Les ravageurs:

Pucerons, thrips, acariens tétranyques

A surveiller

Autres ravageurs:

Cultures florales Aleurodes sur poinsettia

Pépinières : chenilles phytophages, cicadelles, cochenilles, pucerons lanigères, psylles, tigres sur Pieris sp.

Ravageurs du réseau de piégeage:

Pyrale du buis

Hausse des captures en août

Tordeuse européenne de l'œillet Vol faible ou absent

Duponchelia fovealis A suivre

Maladies cryptogamiques

Oïdium: cas en cultures florales et pépinières

Fusariose sur cyclamen

Popillia japonica

Interception en France (Région Grand Est): Vigilance

Notes Nationales

BSV-Abeilles-pollinisateurs

Insectes auxiliaires Arbres et haies champêtres Araignées Chauve-souris

Ecophytopic

Liste produits de biocontrôle

Des précipitations sont annoncées pour la semaine.



(Source : Météo France—Angers 01/09/2025 à 11h00. Retrouvez les données météo actualisées : ici)

Lavageurs à surveiller

Pucerons: à surveiller

Cultures florales: des foyers sont observés par endroit sur chrysanthème sous abri.

Pépinières : des foyers localisés à étendus sont relevés sous abri et en extérieur sur certains sites, notamment sur Arbutus sp., Buddleja sp., Prunus sp., Eucalyptus sp., Fargesia sp., Hibiscus sp., Lagerstroemia sp., Malus sp., Pittosporum sp., ...

Gestion du risque : surveiller régulièrement les organes en croissance des cultures sensibles, l'arrivée des pucerons ailés (nombreux vols observés), l'installation des premières colonies et l'activité des auxiliaires.

Biocontrôle: voir la dernière liste des produits de biocontrôle (lien en fin de BSV).

- Aide à l'identification des pucerons polyphages couramment rencontrés en horticulture [C]
- Pour en savoir plus sur les pucerons et leurs ennemis naturels : Encyclop'Aphid



Pucerons noirs sur chrysanthème









Thrips:

Cultures florales : des foyers sont signalés sur cyclamen et chrysanthèmes.

Evaluation du risque : l'augmentation des températures, les journées ensoleillées et la floraison de certaines plantes sensibles sont favorables à leur développement. Vigilance sur les dégâts directs et indirects (transmission de virus tels que TSWV, INSV, IYSV...).

Pépinières: Heliothrips sp. a été relevé sur différentes cultures (Mahonia sp. et Viburnum sp.) et Thrips setosus est signalé sur Hydrangea sp..

Présence de thrips observée également sur Lycium sp. et sur Zanthoxylum sp..

Prophylaxie:

- Examen des végétaux entrant dans l'entreprise. Cette étape est essentielle pour contrôler l'introduction de thrips particulièrement difficiles à combattre comme les thrips 'marcheurs' (dont Echinothrips americanus, Heliothrips haemorrhoidalis).
- Observation des plantes sensibles et réalisation de frappages des feuilles et fleurs sur un papier blanc pour détecter la présence de thrips et déterminer le niveau d'infestation par comptage des individus.

 Installation de plaques engluées pour détecter leur présence au plus tôt afin de mettre en place efficacement la Protection Biologique et Intégrée (PBI). L'utilisation de kairomones peut augmenter l'attractivité des panneaux chromatiques.

Pour que la lutte biologique soit un succès, elle doit être basée sur des actions combinées et préventives, y compris les mesures prophylactiques contre les stades inertes de l'insecte - pronymphe et nymphe (formes de conservation) - dans la couche superficielle du sol (dessous de tablettes, abords de serres...).

Biocontrôle: voir la dernière liste des produits de biocontrôle (lien en fin de BSV).



Marques de thrips sur chrysanthème

Acariens tétranyques :

Pépinières: observations sur divers végétaux: Ceanothus sp., Choisya sp., Euonymus sp., Hydrangea sp., Koelreuteria sp., Leycesteria sp., Phormium sp., Prunus sp., Rubus sp., Ribes sp., Sambucus sp., Symphoricarpos sp., Rhamnus sp., ...

Evaluation du risque : les conditions météorologiques plus fraîches et humides sont moins favorables. En effet, les acariens tétranyques profitent de conditions chaudes et d'une hygrométrie faible pour se développer.

Dégâts: les acariens tétranyques sont des ravageurs qui se nourrissent en vidant les cellules des plantes. Ils possèdent pour cela des pièces buccales de type suceur. Les acariens colonisent généralement le revers des feuilles. Des décolorations correspondant aux plages de cellules vidées apparaissent alors sur la face supérieure des feuilles.

Biocontrôle: voir la dernière liste des produits de biocontrôle (lien en fin de BSV).



Œufs, larves et adulte de Tetranychus urticae





Autres ravageurs

Pépinières

Cicadelles

Les cicadelles sont en progression sur certains sites de pépinières. Elles sont signalées en extérieur et sous abri, notamment sur Acer sp., Alnus sp., Betula sp., Ceanothus sp., Euonymus sp., Hydrangea sp., Pyrus sp., Perovskia sp., Photinia sp., Pittosporum sp., Prunus sp., Rhamnus sp., Rosmarinus sp.,

Evaluation du risque : en piquant les feuilles, les cicadelles engendrent une décoloration voire une déformation du feuillage de certaines plantes et un ralentissement de la croissance des cultures sensibles.

Les conditions climatiques chaudes et ensoleillées sont favorables à leur développement. Le risque s'amplifie avec l'augmentation des températures et des ambiances plus sèches.

Piégeage : panneaux englués rouges au-dessus ou au niveau de la culture.



Feuilles de Perovskia sp. piquées par des cicadelles

Tigres sur Pieris sp.

Des tigres ont été observés sur *Pieris sp.* sous tunnel. Les feuilles présentent des marbrures jaunes à la face supérieure causées par les ponctions nutritionnelles des larves et des adultes. Les ravageurs associés à leurs déjections noirâtres sont localisés sur la face inférieure.

Evaluation du risque : les fortes infestations entrainent le dessèchement puis la chute des feuilles. À surveiller.



Tigres et leurs dégâts au revers d'une feuille de Pieris sp.

Cultures florales

Aleurodes sur poinsettia

Deux espèces d'aleurodes sont fréquentes, il s'agit de *Trialeurodes* vaporariorum et de *Bemisia tabaci*. La détermination de l'espèce peut conditionner la stratégie de lutte à adopter surtout dans le cadre d'une protection biologique (lâchers d'auxiliaires).

Evaluation du risque : surveiller les plantes sensibles. Observer la face inférieure des feuilles où sont localisés les larves et les adultes. La pose de pièges jaunes englués permet de repérer la présence des premiers individus ailés.

Plantes-piéges : Fiche ECOPHYTO DEPHY : Poinsettia : itinéraires innovants grâce à des plantes-pièges. Y accéder LCL.



Infestation de Bemisia tabaci sur poinsettia







Autres ravageurs



<u>Pépinières</u>

- Chenilles phytophages: observations sur Hydrangea sp., Mertensia sp., Osmanthus sp., Perrilla sp.. A surveiller.
- Cochenilles: cochenilles farineuses relevées sur Callistemon sp., Choisya sp., Citrus sp., Danae sp., Gardenia sp., Parahebe sp., Sarcococca sp., Trachelospermum sp. et cochenilles australiennes sur Aralia sp.. Les conditions sont favorables à leur développement. A surveiller.
- Psylles sur Eucalyptus sp. et Pistachia sp.: ces insectes piqueurs-suceurs provoquent des déformations des feuilles et des pousses et peuvent occasionner des dépérissements des plants. Larves et adultes secrètent un abondant miellat sur lequel se développe la fumagine. A surveiller.
- Pucerons lanigères (Eriosoma lanigerum) : sur Malus sp. sous tunnel et en extérieur.

Selon la période de l'année, ce ravageur peut infester les pousses tendres, les parties ligneuses, le collet ou les racines. Les piqûres et l'injection d'une salive toxique occasionnent des déformations, des boursoufflures et des éclatements de l'écorce.

L'hyménoptère *Aphelinus mali*, très actif en période estivale contribue à réguler les populations de pucerons lanigères. Retrouver des informations complémentaires sur la biologie du puceron lanigère sur le site Ecophytopic <u>ICI</u>.

A noter qu'*Eriosoma lanigerum* est un Organisme Réglementé Non de Quarantaine (ORNQ) concernant les matériels de multiplication de fruits et les plantes fruitières destinées à la production de fruits (règlement d'exécution (UE) 2019/2072 Annexe IV partie J), pour les végétaux destinés à la plantation de *Cydonia oblonga, Malus sp., Pyrus sp...* Compte-tenu de ce règlement et en application de l'article 37 du réglement 2016/2031/CE, cela implique que la mise en circulation de végétaux infestés est interdite quel que soit le type de destinataire (particuliers, professionnels).



Pucerons lanigères sur Malus sp.

Ravageurs suivis par le réseau de piégeage

• Pyrale du buis (Cydalima/Diaphania perspectalis)

Observations: le réseau de piégeage en Jardins Espaces Verts et Infrastructure (JEVI) et Ornement montre que les captures sont importantes sur la période du mois d'août. A noter l'absence de capture sur certains sites.

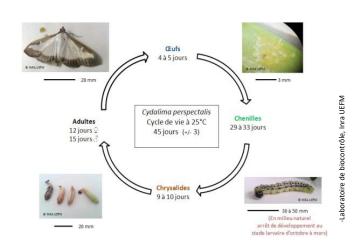
Les captures évoluent en fonction des sites et il peut y avoir des petits décalages selon les départements. Cela montre l'intérêt d'effectuer une surveillance à la parcelle.

Evaluation du risque : suivre l'émergence des papillons et l'apparition des chenilles.

Piégeage: surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale, de mai à octobre.

Lutte biologique contre la pyrale du buis :

Synthèse SAVE BUXUS II, volet pyrale du buis. Y accéder en cliquant ICI.



Cycle biologique au laboratoire à 25 °C





• Tordeuse européenne de l'œillet (Cacoecimorpha pronubana)

Observations: pour les 15 derniers jours, les vols sont faibles (1 papillon/piège/semaine) pour 4 pièges (3 sous abri dans le 49 et 1 en extérieur dans le 72) et ils sont absents dans 2 autres pièges sous abri dans le 49. A suivre.

Evaluation du risque : surveiller l'évolution des vols et l'apparition des jeunes chenilles. Après la ponte, les œufs éclosent au bout de 2-3 semaines puis les jeunes chenilles commencent à décaper des feuilles regroupées par une toile.

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à phéromone spécifique.

Lutte mécanique : les opérations de taille permettent d'éliminer les chenilles positionnées sur les apex.

Biocontrôle : des produits de biocontrôle sont autorisés sur chenille selon la culture concernée (lien en fin de BSV).





Tordeuse de l'œillet sur Euonymus sp.: a /dégâts de chenilles sur feuille; b / adulte femelle (photo: POLLENIZ)

• Duponchelia fovealis

Observations: 5 pièges à phéromones ont été installés en cultures de cyclamen. Il n'y a pas de captures dans les pièges. A surveiller.

Piégeage : installer des pièges lumineux UVA ou des pièges à phéromones dès le début de la culture. Il existe 3 types de pièges : piège à eau, piège delta et piège en tube, selon les conditions de culture de l'entreprise.

Prophylaxie:

- bien nettoyer les serres (vide sanitaire, élimination des vieilles plantes et des déchets végétaux...);
- surveiller les plantes de négoce et les jeunes plants dès leur arrivée dans l'entreprise, sources potentielles d'infestation;
- détruire les plantes infestées et ne pas les mettre au compost (retour possible sous forme de papillon dans les serres) ;
- être vigilant aux symptômes de faiblesse (cyclamen qui ne fleurit pas, plante qui fane alors qu'elle est arrosée...).

Biocontrôle : voir la dernière liste des produits de biocontrôle.

Source : Fiche ECOPHYTO DEPHY Gérer Duponchelia fovealis avec des pièges à phéromone. Y accéder |C|



Papillons de Duponchelia sp. sur une plaque engluée d'un piège à phéromones







aladies cryptogamiques

Oïdium

Cultures florales: cas sur Aster sp..

Pépinières: début d'infestation sur certaines plantes sensibles. Cas relevés notamment sur Amelanchier sp., Hydrangea sp., Lagerstroemia sp., Lonicera sp., Photinia sp., Prunus sp., Quercus sp., Spiraea sp..

Evaluation du risque : l'oïdium prolifère avec l'amplitude thermique entre le jour et la nuit et l'humidité des espaces de culture. A surveiller.

Prophylaxie: parmi les mesures de préventions culturales, proscrire l'excès d'engrais azoté, le confinement de végétation et distancer suffisamment les végétaux en culture hors-sol.

Biocontrôle : voir la dernière liste des produits de biocontrôle (lien en fin de BSV).



Oïdium sur chêne



Cultures florales

Fusariose sur cyclamen : des cas signalés.

Cette maladie est favorisée notamment par une fertilisation excessive en azote corrélée à des températures élevées et l'excès d'humidité.

opillia japonica : vigilance

Le scarabée japonais (Popillia japonica), insecte polyphage classé organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne, présent aux frontières de la France depuis plusieurs années, a été intercepté pour la première fois sur le territoire (Région Grand Est, limitrophe de la Suisse) en juillet 2025.



<u> Popillia japonica (adultes et dégâts) -</u> https://gd.eppo.int

Plus d'informations (Identification, biologie, surveillance...):

- https://agriculture.gouv.fr/le-scarabee-japonais-une-menace-pour-les-plantes
- Note nationale BSV (ci-contre)



Si vous reconnaissez cet insecte ou si vous avez un doute sur son identification, capturez-le et prévenez rapidement la DRAAF/SRAL ou la FREDON/Polleniz de votre région, en envoyant une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée.







BSV - Abeilles-Pollinisateurs

La note est disponible sur le lien suivant : Note nationale BSV - Abeilles-Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver



otes nationales biodiversité









cophytopic

Retrouvez l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant ici





Note de service DGAL/SDSPV/2025-456 du 11/07/2025 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-la ICI

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2025 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur: Noémie JACQUEMIN - Polleniz - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis LAIZE - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CAPDL, POLLENIZ, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU, Hélène BRUN (conseiller indépendant)

Observateurs: horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers, formateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto



